

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT
du 10 novembre 2020**

**Séance tenue sans public
salle multi activités – rue du Stade en raison des règles sanitaires en vigueur (C19)**

Début de séance du Conseil Municipal ordinaire à 20h00

Secrétaire de séance : Stéphane Cahorel

18 présents ; 1 représenté : Laurent Dugué par Cécile Mérienne ;

Approbation du compte rendu de la séance du 14 octobre 2020

A l'unanimité le conseil municipal

- A approuvé la réalisation d'une maison médicale – a adopté le programme de l'opération – a approuvé l'enveloppe financière – a lancé la consultation de maîtrise d'œuvre – a sollicité toute subvention subventionnable – a autorisé M. le Maire à signer tout document relatif à la bonne marche de ce dossier ;
- A sollicité auprès de l'Etat une subvention au titre de la DETR 2021 pour le projet « Maison médicale » ;

Par 15 voix pour et 4 voix contre (B Rullier – K Fleurant – S Perron – D de Lorgeril) le conseil municipal

- A émis un avis favorable au reclassement de la RD87 dans la voirie communale SOUS RESERVE de la remise en état préalable de l'intégralité de la voirie, la dotation forfaitaire proposée semblant très sous estimée et de l'accord concomitant de Dirac..

A l'unanimité le conseil municipal

- Donne un avis favorable à la mise en place de panneaux d'agglomération « Bragette » RD 87 de la route de la Médecine à la sortie de Bragette – « Vieux Ste Catherine » à l'entrée de Vieux Ste Catherine – « Villars » de l'intersection avec la rte de Chez Méry jusqu'à la dernière maison à droite rte de Villars ;

Par 17 voix pour 2 abstentions (Karine Fleurant – Marjorie Chauvet) le conseil municipal

Emet un avis favorable à l'implantation d'une bâche incendie au Bois des Chaumes (installation et alimentation prises en charge par la Commune – préparation et clôture de terrain pris en charge par l'entrepreneur qui céderait le terrain à la commune

A l'unanimité le conseil municipal

- Désigne Bertrand Rullier (titulaire) et Karine Fleurant (suppléante) en tant que délégués du conseil auprès de GrandAngoulême - Groupe de travail « Grand et petit cycle de l'eau »

Rappel des manifestations à venir :

- 11 novembre : cérémonie commémorative (6 personnes maxi – public non autorisé)
- 17 novembre : conseil école maternelle (salle multi activités)
- 03 décembre : préparation conseil à 18h30
- 09 décembre : conseil municipal à 20h00

Fin de séance du Conseil Municipal 21h37

Vu pour être affiché et mis en ligne sur le site internet de la commune dans le délai d'une semaine (article L.2121-25 de CGCT).